



29 avril 2019

(19-2911)

Page: 1/2

Original: anglais

CANADA – MESURES RÉGISSANT LA VENTE DE VIN

COMMUNICATION DU GROUPE SPÉCIAL

La communication ci-après, datée du 24 avril 2019, a été reçue du Président du Groupe spécial, qui a demandé qu'elle soit distribuée à l'Organe de règlement des différends.

Le paragraphe 2 5) des procédures de travail du Groupe spécial dans le différend *Canada – Mesures régissant le vin (DS537)* dispose ce qui suit:

Le Groupe spécial distribuera ses procédures de travail et son calendrier, ainsi que toutes modifications y relatives, aux Membres de l'OMC dans des documents de la série DS relatifs au présent différend.

En conséquence, veuillez trouver ci-joint le calendrier partiel adopté par le Groupe spécial le 15 avril 2019.

Je vous saurais gré de bien vouloir distribuer le présent document à l'ORD.

CALENDRIER DES TRAVAUX DU GROUPE SPÉCIAL¹

Groupe spécial établi le 26 septembre 2018

Composition du Groupe spécial arrêtée le 7 mars 2019

Description	Dates
Réunion d'organisation	Mardi 9 avril 2019
a. Demande au titre de l'article 6:2	
i. Demande présentée par le Canada	Vendredi 12 avril 2019
ii. Réponse présentée par l'Australie	Mardi 23 avril 2019
b. Premières communications écrites	
i. Australie	Vendredi 10 mai 2019
ii. Canada	Vendredi 14 juin 2019
c. Communications écrites des tierces parties (Afrique du Sud, Argentine, Chili, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, Inde, Israël, Mexique, Nouvelle-Zélande, République de Corée, Taipei chinois, Ukraine, Union européenne et Uruguay)	Vendredi 28 juin 2019
d. [Questions anticipées du Groupe spécial aux parties et aux tierces parties]	[À déterminer]
e. Première réunion de fond avec les parties	Jeudi 18 et vendredi 19 juillet 2019
Séance avec les tierces parties	Vendredi 19 juillet 2019
f. Réponses des parties et tierces parties aux questions écrites	[Lundi 5 août 2019]
g. Résumés analytiques intégrés des arguments des tierces parties	[Lundi 12 août 2019]
h. Premiers résumés analytiques intégrés des parties	[Lundi 12 août 2019]
i. Deuxièmes communications écrites des parties	[Lundi 23 septembre 2019]
j. [Questions anticipées du Groupe spécial aux parties]	[À déterminer]
k. Deuxième réunion de fond avec les parties	[Mardi 12 et mercredi 13 novembre 2019]
l. Réponses aux questions écrites	[Lundi 2 décembre 2019]
m. Observations sur les réponses aux questions	[Lundi 16 décembre 2019]
n. Deuxièmes résumés analytiques intégrés des parties	[Lundi 13 janvier 2020]
o. Remise de la partie descriptive du rapport aux parties	[À déterminer]
p. Observations des parties sur la partie descriptive du rapport	[À déterminer]
q. Remise aux parties du rapport intérimaire, y compris les constatations et conclusions	[À déterminer]
r. Délai dont les parties disposent pour demander un réexamen d'une ou de plusieurs parties du rapport et la tenue d'une réunion consacrée au réexamen intérimaire	[À déterminer]
s. Réunion consacrée au réexamen intérimaire ou, si aucune réunion n'est demandée, date limite pour la présentation d'observations sur les demandes de réexamen	[À déterminer]
t. Remise du rapport final aux parties	[À déterminer]
u. Distribution du rapport final aux Membres	Une fois la traduction achevée

¹ Le calendrier ci-dessus pourra être modifié compte tenu d'événements ultérieurs.